

Delphine Bürkli

MAIRE DU 9^e ARRONDISSEMENT
CONSEILLÈRE RÉGIONALE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Chrs Madame, Monsieur,

Depuis la mise en double sens des Grands Boulevards, la rue Bergère est devenue un itinéraire privilégié pour les véhicules en provenance de l'Est de Paris souhaitant éviter le boulevard Poissonnière afin de rejoindre la rue du Faubourg Montmartre. Ce flux de circulation intense génère des encombrements dans cette rue résidentielle, occasionnant des nuisances pour les riverains et perturbant la qualité de vie du quartier.

Afin de remédier à cette situation, nous avons, après études techniques, décidé l'inversion du sens de circulation de la rue Bergère entre la rue Rougemont et la rue du Faubourg Poissonnière. Cette modification vise à limiter le transit des véhicules venant de l'Est et à réduire la congestion automobile locale. Un feu tricolore sera également installé à l'angle de la rue Bergère et de la rue du Faubourg Poissonnière afin de sécuriser cette nouvelle organisation du trafic.

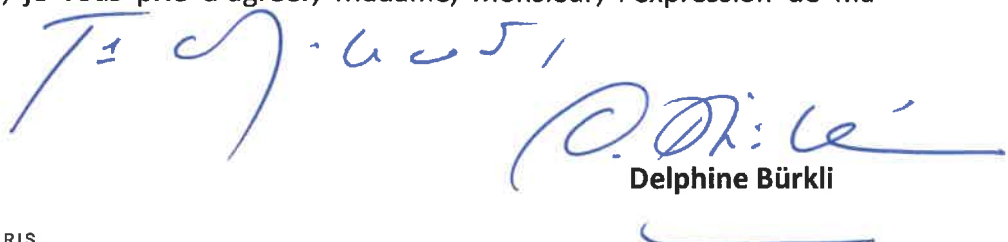
Cette action s'inscrit dans une démarche plus large d'apaisement et de réaménagement du quartier à la suite du drame survenu le 12 janvier 2019. En effet, ces travaux accompagnent le projet de végétalisation et de piétonnisation en cours de la rue de Trévise, entre la rue Bergère et la rue Sainte-Cécile, mené en concertation avec les habitants et les acteurs du quartier.

Par ailleurs, à la rentrée 2025, nous inaugurerons le nouveau marché alimentaire découvert rue Sainte-Cécile qui se tiendra chaque samedi matin, ainsi que je m'y étais engagée auprès de vous.

Les travaux d'inversion du sens de circulation rue Bergère débuteront le 17 mars pour une mise en œuvre effective à compter du 31 mars. Pendant cette période, la circulation sera maintenue uniquement pour les véhicules de secours, et le cheminement piéton restera accessible.

Sébastien Dulermo, mon Premier Adjoint, se tient à votre disposition pour toute difficulté liée à ce chantier : 01 71 37 75 12 ou sebastien.dulermo@paris.fr.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

T = 17 - 31

Delphine Bürkli